

**RÉSOLUTION**  
**2022-021**

**OCTROI DE MANDAT À GROUPE SÛRETÉ INC.**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil de la Municipalité de Piedmont ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 24 mars 2022;

**CONSIDÉRANT QUE** tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** le 24 mars 2022, le Président de la Commission municipale a désigné madame Sylvie Piérard, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité de Piedmont et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité ne dispose pas des ressources humaines requises à l'extérieur des quarts réguliers de travail, particulièrement en période de vacances estivales, de week-end, le soir et les jours fériés pour voir à l'application du règlement SQ-2019-01, notamment en ce qui concerne le stationnement, les rassemblements et le respect des règles ministérielles;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité fait appel annuellement à une firme privée de gardiennage pour effectuer une surveillance des immeubles municipaux, des parcs et des espaces publics ;

**CONSIDÉRANT** la satisfaction de la Municipalité lors de la prestation de travail de la firme Groupe Sûreté inc. au cours de la saison 2021;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU**

**D'OCTROYER** à Groupe Sûreté inc. le mandat de surveillance des parcs et espaces publics et immeubles de la municipalité pour appliquer les dispositions du règlement numéro SQ-2019-01, selon son offre de services n° OF220322-110, datée du 22 mars 2022.

**QUE** le coût de ce mandat est établi à la somme maximale de 20 000 \$ toute taxe incluse.

...2

**QUE** cette dépense soit imputée au poste budgétaire numéro 02-210-00-451 (gardiennage et sécurité).

---

Sylvie Piérard  
Membre  
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président